

1 283

➔ C'est le nombre de demandes de brevets effectuées auprès de l'Office européen des brevets (OEB) au sein de la région Aura en 2023. Elle se classe ainsi deuxième en France, derrière l'Île-de-France et devant l'Occitanie. La France est le deuxième pays européen ayant déposé le plus de demandes de brevets à l'OEB.

31 %

➔ Axite, groupe spécialisé dans les métiers de l'immobilier d'entreprise sur le sillon alpin, vient de prendre une participation au sein d'Artena, à hauteur de 31 % des parts du capital social. Cette société lyonnaise, implantée en Savoie, œuvre dans la gestion d'espaces tertiaires. Elle dispose d'un portefeuille de 196 immeubles.



© Ole des Médias

Ugitech (notre photo), tout comme MSSA Métaux spéciaux ou encore Ferroglobe Montricher sont des industries très consommatrices d'énergie, œuvrant dans des secteurs stratégiques.

Industrie : sur l'énergie, il y a urgence !

Alors qu'un dispositif d'aide énergétique pour les industries électro-intensives expire fin 2025, les entreprises s'inquiètent de ne rien voir venir de concret, à l'heure où les investissements lourds doivent se décider pour moderniser les outils de production.

➤ Le 31 décembre 2025, le dispositif d'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh), instauré en 2010, va disparaître. « Aujourd'hui, il permet à nos industries très consommatrices d'électricité de pouvoir bénéficier d'un tarif attractif pour environ 75 % de leurs besoins en énergie, commente Martine Berthet, sénatrice de la Savoie, récemment interpellée par des

industries locales sur le sujet. Pour le reste, ils se fournissent sur le marché régulé européen, où les prix sont bien plus élevés, notamment vis-à-vis de leurs concurrents internationaux ».

Un retard conséquent

Or, si la disparition de ce dispositif est actée, il n'y a aucune solution envisagée par le gouvernement à l'heure actuelle pour le remplacer.

« En novembre dernier, un accord a été signé entre EDF et l'État, pour définir des mécanismes tels que des contrats de long terme. Nous avons là une double problématique, ajoute Martine Berthet. D'une part, il n'y a aucune visibilité sur le futur texte de programmation pluriannuelle, publié début janvier puis retiré sans explications, alors qu'il aurait dû paraître en juin dernier, c'est

un retard conséquent ! D'autre part, parce que ces contrats à long terme sont absolument inadaptés à nos industries hyper électro-intensives, électro-intensives et électro-sensibles, dont nous comptons quelques gros représentants en Savoie ». En effet, ces contrats de long terme, tels qu'ils sont façonnés actuellement, obligent les entreprises à verser jusqu'à un tiers de leur chiffre d'affaires à EDF pour permettre à l'entreprise publique d'assumer ses investissements actuels et futurs en matière d'énergie. Si c'est évidemment louable sur le papier, le problème de taille s'avère être le délai de versement, en juin prochain, alors que les contrats ne commenceront qu'en janvier 2026 ! « Pour les industries, ce délai est catastrophique. Les investissements internes, notamment pour moderniser et "verdir" les outils de production ; se décident maintenant et se font aussi en fonction des coûts et charges. Sans visibilité, nos industries sont grandement pénalisées, alors qu'elles œuvrent dans des secteurs d'activité hautement stratégiques, notamment pour assurer la transition énergétique. Nous avons besoin d'eux pour la souveraineté nationale », conclut Martine Berthet. ●

BENJAMIN LECOUTURIER